

Marcel Divet... raconte

C'était au début de l'année 1964, "Zidore" (entendez : Isidore Renouard) vient me voir :

- "Marcel, cette année est le centenaire de la ligne de chemin de fer et de la gare de Fougeray-Langon; il faut absolument que nous marquions cet événement par de grandes festivités. Il faut que tu t'en occupes et que tu fasses venir le Petit Train pour cette occasion!"

A vrai dire, je n'étais pas chaud pour me lancer dans cette aventure, étant déjà très occupé par le Comité des Fêtes de Malon en tant que président, j'avoue même que je n'y tenais pas du tout. Mais "Zidore" insiste :

- "Marcel, je connais tes compétences, il n'y a que toi pour mener à bien cette entreprise, je compte sur toi."

- Je me laisse convaincre pour faire les démarches auprès des instances de la SNCF. J'écris donc aux services concernés à Paris. Mais faire venir ce Petit Train n'était pas une mince affaire. Quelques temps après je reçois une réponse favorable de Paris à laquelle était joints tous les détails liés à ce contrat... je parle de contrat, car un tel déplacement ne se décide pas sans précisions sur les horaires, le personnel et la facture qui allait avec : 400.000 francs de l'époque! A la vue de cette facture, tout de suite, je me persuadais que le projet tombait à l'eau et me proposais sans plus attendre d'en faire part à Monsieur le Député Maire. Déjà impliqué dans le Comité des Fêtes de Langon, je savais que la trésorerie de l'association ne pouvait supporter une telle charge, nous n'avions alors en caisse que 80.000 francs. J'allai voir "Zidore" pour lui montrer la réponse de Paris. Mais celui-ci ne cilla pas d'une paupière devant la somme demandée :

- "Marcel, tu vas voir Maître Ablain, il te remettra ce qu'il faut pour que tu puisses rapidement répondre favorablement à la SNCF"

- Je me présentai chez le notaire... qui me remit sans tiquer un chèque de 300.000 francs! La boucle était bouclée, nous pouvions nous lancer. Mais je n'étais pas au bout de mes peines, il fallait décider d'une date, après mûres réflexions, calculs, confrontations des calendriers de la commune et des manifestations alentours et, bien entendu du trajet et des disponibilités des voies de chemin de fer, la date retenue fut celle du 15 août. Date qui faisait l'unanimité... ou presque. En effet, cette date, importante pour les catholiques et plus particulièrement la paroisse de Langon, "*chiffonnd*" deux ou trois "dames patronnesses" de mon quartier, dames qui ne pouvaient imaginer que l'on fit un bal – programmé pour terminer en apothéose les festivités du centenaire – un tel jour.

Nanti de cette contrariété, je me devais d'en faire part à Monsieur le Maire. Je montais donc à nouveau au bourg pour lui communiquer ce nouvel obstacle. Je trouvai "Zidore" en réunion dans un des cafés du bourg. Il sortit pour entendre mes doléances et tout de suite me conseilla d'aller voir monsieur le Recteur - à l'époque le Père Gouault- pour l'informer des récriminations de certaines de ses ouailles. J'avoue que je n'avais nulle envie de faire cette démarche. C'est en descendant le bourg que je rencontrai Jean Février, alors premier adjoint à qui je confiai mon problème. Jean, calmement, m'incita vivement à aller jusqu'au presbytère où il m'accompagna. L'abbé Gouault, un peu surpris par de telles réactions de certaines paroissiennes, me donna sans hésiter sa bénédiction et m'invita à ne pas tenir compte des mauvaises raisons invoquées par ces dernières... Nous pouvions organiser le bal. Plus rien ne s'opposait à ce projet. C'était parti ! (Voir à la fin de ce document l'accord de la SNCF)

Pour la petite histoire, alors que les manifestations du centenaire, qui avaient connu un immense succès, étaient passées, une Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tint au bourg de Langon. C'était dans la salle principale de l'ancienne mairie qui était alors bondée.

Qui dit Assemblée Générale, dit nouvelles élections des administrateurs et du bureau. Il fallait élire un nouveau président. Pour ce rôle et les responsabilités qui vont avec, il n'y avait pas foule... et même aucun candidat. Mais "Zidore" avait sa petite idée, au peu d'enthousiasme soulevée par ce poste, ce dernier avec aplomb lança à l'assemblée : "J'en connais un, très compétent, qui fera l'affaire : c'est Marcel Divet !" Moi, au fond de la salle, je protestais et indiquais sans ambages mon refus, arguant de mes responsabilités déjà connues de tous dans cet autre Comité des Fêtes de Malon. Mais passant outre, "Zidore" envoya à la cantonade :

"Qui est d'accord pour élire Marcel Divet ?"

... Il n'y en eut qu'un à ne pas lever la main... moi !

Et c'est ainsi que bien malgré moi je fus bombardé Président du Comité des Fêtes de Langon.

Marcel Divet

ANNEXE I

Accord SNCF

150 ex
S.N.C.F. EX 0
DMVT 2/7ème
Bureau des Voyages
Dr. 30.122/28

Paris, le 6 août 1964

N O T E

A la demande de M. RENOARD, député de l'Ille-et-Vilaine, le petit train historique sera mis à la disposition des Comités des Fêtes de Redon et Langon les 15 et 16 août 1964.

Ce train en provenance de Sézanne circulera dans les horaires ci-après

Samedi 15 août 1964

Rennes	dép.	8h.50
Guichen-Bourg-des-C.		9h.33/ 35
Pléchatel		9h.51/ 53
Mossac		10h.07/ 42
Fougeray-Langon	arr.	11h.05

Dimanche 16 août 1964

Fougeray-Langon	dép.	7h.45
Redon	arr.	8h.45

Contrairement aux prescriptions de la notice technique EST/MT - t2d1/B2 la 1.01 du 23 juillet 1964, le train historique sera acheminé sur Bordeaux dès la fin de la manifestation dans les horaires ci-après : ...

Rennes

arr. 11h.35